

en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 391-402

Michel Valloggia

Une coupe à décor thériomorphe provenant de Balat [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE COUPE À DÉCOR THÉRIOMORPHE PROVENANT DE BALAT

À la mémoire de Charles Maystre

La petite coupe à bec faisant l'objet de cette note fut découverte en janvier 1992, durant les travaux que l'Institut français d'archéologie orientale poursuit depuis 1984 sur le kôm du « mastaba I », dans la nécropole de Qila al-Dabba.

L'originalité de cette pièce en calcite réside essentiellement dans son ornementation : celle-ci conserve, en effet, la représentation sculptée d'un singe sur la paroi extérieure du récipient. L'attrait de l'objet est encore rehaussé par la gravure, sur le bras droit du quadrumane, du nom d'intronisation du roi Pépi II de la VIe dynastie. Enfin, le contexte archéologique de la trouvaille montre que cette coupe appartenait au trousseau funéraire d'une dame qui fut l'épouse du gouverneur Ima-Pépi, enterré dans le grand mastaba qui jouxte la petite sépulture de sa femme.

Ainsi, compte tenu d'un environnement historique assuré, était-il tentant de présenter ici un objet de toilette féminin, typologiquement nouveau par la figuration d'une image dont la connotation érotique fut plusieurs fois soulignée sur des témoignages généralement postérieurs à l'Ancien Empire ².

LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Avant d'aborder la description de cette coupe à bec, il sied de rappeler brièvement les étapes qui amenèrent cette découverte.

1. Il m'est agréable d'exprimer ici ma reconnaissance à mon collègue et ami, M. Nicolas Grimal, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, pour sa confiance ainsi témoignée dans la poursuite de mes activités de chantier à Balat. Ma gratitude va également à tous les collaborateurs de la mission pour l'efficacité de leur concours. À ces remerciements, je souhaite enfin associer le Fonds national suisse de la

recherche scientifique et l'université de Genève, qui, par leur soutien, me permettent de prendre part aux travaux de l'Institut.

2. Cf., par exemple, Ph. Derchain, SAK 2, 1975, p. 68-69; E. Hornung, E. Staehelin, Skarabäen Basel, 1976, p. 108; L. Manniche, Sexual Life in Ancient Egypt, 1987, p. 43-44 et J. Bourriau, Pharaohs and Mortals, 1988, p. 142.

Celle-ci s'inscrit parmi les travaux qui furent autrefois entrepris par Ahmed Fakhry, en 1971-1972, et qui nous sont aujourd'hui accessibles grâce à l'excellente publication que leur a consacrée J. Osing ³. À l'issue de ses investigations sur le tell, Fakhry avait partiellement dégagé les superstructures de trois mastabas contigus qui furent ensuite relevés par l'architecte Hassan M. Shehata [fig. 1] ^h. Son plan localise précisément l'emplacement du puits de la tombe de l'épouse du gouverneur Ima-Pépi. Sur la figure 1, le couronnement de cet accès à la sépulture se situe à l'extérieur de l'enceinte du mastaba d'Ima-Pépi, à proximité de son angle nord-ouest.

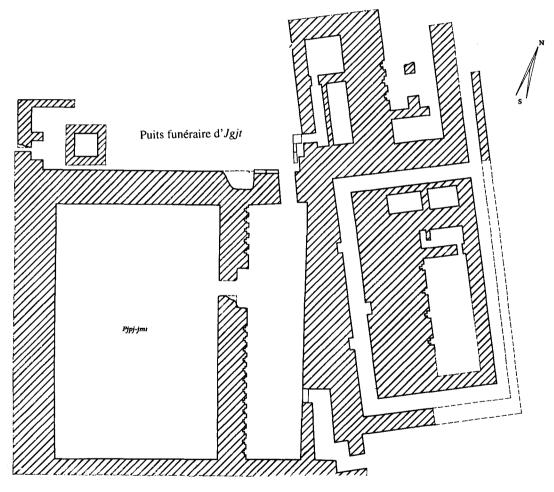


Fig. 1. État des dégagements du kôm du « mastaba I » conduits par A. Fakhry, en 1971-1972.

- 3. In Denkmäler der Oase Dachlo aus dem Nachlase von Ahmed Fakhry, AV 28, 1982.
- 4. J. Osing, op. cit., Tf. 51.

Par la suite, l'extension de la prospection de surface de ce secteur, initialement utilisé par Fakhry comme aire de déblais, fit apparaître une vaste cour septentrionale, implantée sur les alignements du mastaba d'Ima-Pépi. Cette esplanade, circonscrite par une muraille de briques, réunissait elle-même plusieurs ensembles funéraires dont les superstructures s'alignaient le long des murs de l'enceinte [pl. 1 et fig. 2]⁵.

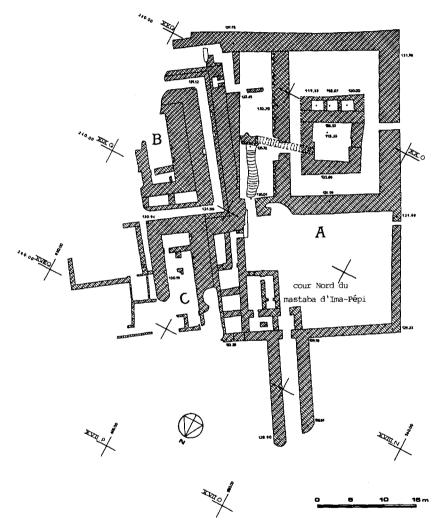


Fig. 2. Plan de situation des édifices du kôm du « mastaba I » (dessin P.-Y. Gimenez).

5. M. Valloggia, Mélanges Gamal Eddin Mokhtar, BdE 97, 1985, p. 321-326.

En 1987, le dégagement d'éboulis de briques crues, issus d'une antique destruction de la muraille occidentale du mastaba et de sa cour adjacente, amena la mise au jour, à l'ouest de ce mur, d'un fragment de stèle funéraire. Cette dalle (inv. n° 3451/ B. 1154) porte l'effigie d'une femme assise sur un siège à dossier bas, surmontée d'une inscription lacunaire, dont les extrémités de cinq lignes demeurent conservées [fig. 3]. Hormis les traces de deux clichés standards, la dame est qualifiée de « noble du roi » (šps·t nsw) et d'« épouse de gouverneur » $(hm \cdot t \ hq^2)$. L'inscription livre, enfin, le nom $(Jppi)^6$ et le « beau nom » (Jgj·t) de la propriétaire de cette stèle. La découverte ultérieure de la tombe elle-même, à situer sur le plan de Hassan M. Shehata [fig. 1] entre le puits et le mur d'enceinte de la cour, suggère que la stèle se trouvait initialement encastrée dans le mur ouest de la chapelle construite au-dessus du caveau. L'exemple voisin de la dalle funéraire de l'inspecteur de l'oasis (shd wh3·t) Jdy a bien montré, par la présence d'un fragment demeuré in situ, la position de ces stèles dans ce type de sépulture 7.



Fig. 3. Fragment de stèle funéraire au nom d'Jgj·t (inv. n° 3451 / B. 1154. Dessin Khaled Zaza).

La poursuite de la fouille de la cour septentrionale du mastaba d'Ima-Pépi, après la dépose des superstructures des chapelles, fit apparaître, en 1991, un alignement nord-sud de sept puits funéraires contigus, desservant chacun un caveau, orienté est-ouest [fig. 4]. L'année suivante, le retrait des terres du secteur révéla la présence d'une tranchée unique, dans laquelle les sept puits avaient été séparés les uns des autres par l'édification de murs mitoyens, formant refends. Dans leur réalisation, les tombes elles-mêmes avaient été creusées en hypogée à partir des puits. Ces cavités furent ensuite dotées de maçonneries, sous forme de voûtes nubiennes, adossées à un mur de départ et bloquées, sur leur entrée, par un muret de briques, bâti après l'enterrement.

La tombe d'Igj.t, en jouxtant l'appartement funéraire du gouverneur Ima-Pépi, se situe donc à l'extrémité méridionale de cette rangée de sépultures [fig. 4]. Lors de son dégagement, l'espace du caveau était entièrement occupé par le dépôt du mobilier funéraire

6. H. Ranke (PN I, 24, 8) enregistre l'emploi féminin de ce nom, notamment au Moyen Empire.

7. M. Valloggia, op. cit., p. 322.

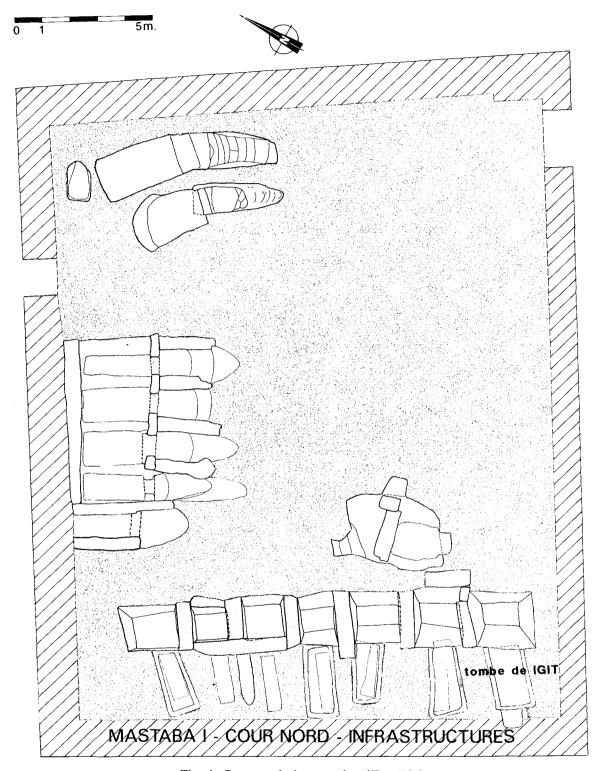


Fig. 4. Cour nord du mastaba d'Ima-Pépi : plan des infrastructures avec l'alignement des puits occidentaux (dessin F. Groisy).

de la défunte. Au centre de la chambre, un squelette féminin, âgé d'environ 25 à 35 ans 8, était couché sur le côté gauche, tête à l'ouest, tournée vers le nord et avait ses jambes légèrement repliées. Des parures, incluant perles et amulettes furent retrouvées au niveau de la tête et un *button-seal* en cuivre fut prélevé à la hauteur du bassin. Les ossements étaient entourés d'un lot de trente-deux récipients de terre cuite, réunissant des jarres, des vases globulaires, des coupes, des aiguières avec leur bassin et des supports. Au-dessus de l'enterrement, deux coffres d'objets mobiliers avaient été déposés à la hauteur de la tête et des jambes du squelette.

Le meuble placé à l'est contenait vingt et un vases, cruches et coupes, en calcite, vraisemblablement utilisés comme récipients à onguent et à fard.

Le coffre ouest renfermait, de son côté, dix-sept vases à parfum et trois coupes à bec, en calcite, dont l'exemplaire décoré de l'effigie d'un cercopithèque, sculpté en haut-relief (inv. n° 5754/B. 2350). Du même meuble provenaient également cinq miroirs en cuivre, dont trois étaient inscrits. Le premier (inv. n° 5789/B. 2428) porte la mention de « Celle qui est connue du roi, la prêtresse d'Hathor, Jd·t »; tandis que les exemplaires inv. n° 5785/B. 2429 et 5788/B. 2427 sont tous deux inscrits au nom de « Celle qui est connue du roi, la prêtresse d'Hathor, Jgj·t » 9 [pl. II a.].

L'importance exceptionnelle de ce mobilier funéraire et la double mention du nom d'Jgj.t sur deux miroirs sont évidemment à rapprocher du fragment de stèle précédemment signalé. L'ensemble de cet équipement funéraire désigne donc, sans équivoque, la sépulture de l'une des épouses du gouverneur de l'oasis, Ima-Pépi ¹⁰.

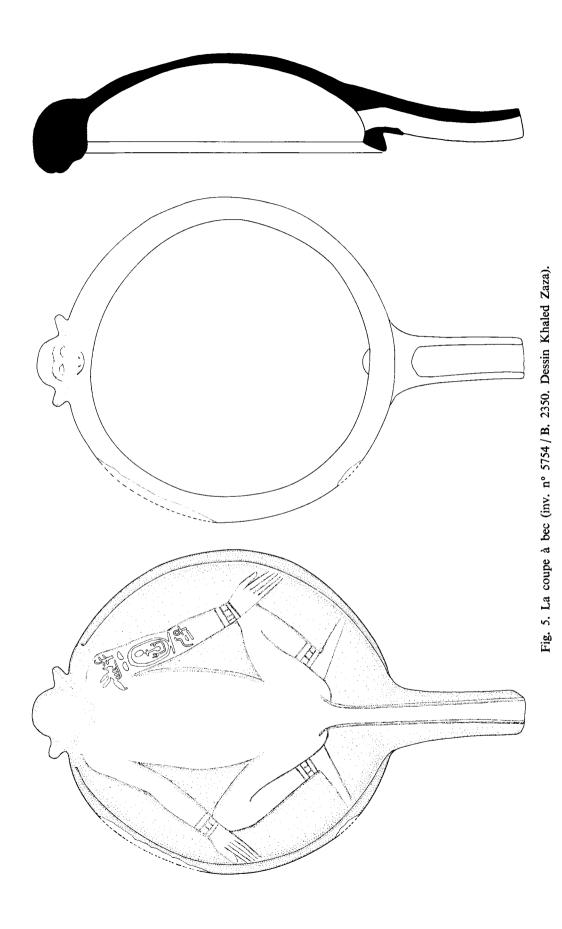
LA COUPE À BEC [fig. 5 et pl. II b-c.].

Coupe à bec verseur : inv. B. 2350 (IFAO, inv. n° 5754).

Matière : calcite.

Dimensions:

- diamètre extérieur : 10,8 cm;
- longueur du bec verseur : 4,4 cm;
- longueur totale (y.c. bec): 16,8 cm;
- hauteur totale: 3,6 cm.
- 8. Détermination établie par le D^r Moheb Shaaban, anthropologue de la mission.
- 9. Le traitement et la conservation de ce matériel ont été assurés par les soins de M^{11e} Monique Drieux et de M. Michel Wuttmann.
- 10. On rappellera ici que le groupe statuaire du gouverneur Ima-Pépi et de son épouse mentionnait « sa femme bien-aimée, l'auguste dame de la Cour, Jsw·t» (cf. M. Valloggia, BIFAO 89, 1989, p. 278).



État de conservation:

La coupe fut découverte brisée : la ligne de fracture passait sur l'avant-bras droit et la jambe droite du singe.

En outre, le bord droit de la coupe présente deux altérations par effritement de la pierre. Des traces de pigments verts apparaissent sur les yeux peints du singe, dans le creux de plusieurs signes hiéroglyphiques de l'inscription et dans la gravure du bracelet sculpté au poignet droit 11.

La coupe montre un profil arrondi, avec des parois évasées jusqu'à un épaulement marqué, formant une carène, qui se retourne pour dessiner un bord plat. Le bec verseur de la coupe accuse, de son côté, une forme légèrement cintrée [fig. 5].

La calcite, utilisée pour la réalisation de cet objet, présente, dans son ensemble, une couleur uniforme, sans veine. (Les taches visibles sur le fond de la coupe proviennent d'un contact prolongé avec l'oxydation d'un objet en cuivre).

Sur sa partie extérieure, la coupe offre l'effigie d'un singe assis sur ses talons, les bras écartés, tandis que sa queue pend derrière lui [pl. II b-c et fig. 5]. L'animal, figuré de dos, est ici représenté dans sa position naturelle de repos ¹². On admirera, au passage, la virtuosité de l'artiste qui a malicieusement su choisir la posture de l'animal pour décorer, avec humour, la coupe et son bec verseur! Ce brio se manifeste encore dans l'habile position en saillie de la tête du singe, qui permet à son utilisateur d'incliner la coupe pour en verser le contenu, tout en la maintenant dans le creux de sa main avec son pouce posé sur l'animal. Ici, la tête sert d'anse ¹³!

Sur l'épaule droite du quadrumane, une inscription incisée verticalement livre un bref texte, qui se termine au début de son avant-bras. Son contenu est le suivant : «Le roi de Haute et Basse Égypte, Neferkarê, vivant éternellement!» 14.

On observe également, à l'instar de plusieurs vases thériomorphes, que le singe est ici paré de bracelets et de périscélides, désignant tout naturellement un animal familier 15.

La tête du singe lui-même se dessine dans la partie supérieure de la coupe, formant une excroissance du bord plat. Son faciès, bien rendu par le singulier traitement de favoris abondants, met également en évidence le bandeau frontal qui surmonte les yeux de l'animal. Les caractéristiques de l'espèce sont ici parfaitement observées.

- 11. La restauration de cette coupe fut effectuée par M^{11e} Monique Drieux.
- 12. Indication fournie par le D^r Louis de Roguin, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève, que je remercie vivement ici pour l'efficacité de sa collaboration.
- 13. Le geste de présentation de la coupe d'une dame à sa servante, lors d'un banquet, est parfaitement reproduit dans la tombe de Rekhmirê; cf. J. Vandier, *Manuel* IV, 1964, p. 247, fig. 109, registre inférieur gauche.
- 14. Une mention identique figure sur un vase thériomorphe découvert dans le mastaba de Médou-Néfer, en 1979; cf. Valloggia, «Livre du Centenaire de l'IFAO», *MIFAO* 104, 1980, p. 149.
- 15. Des parures identiques apparaissent sur les vases thériomorphes MMA 30.8.134 et Vienne KM, 3886; cf. M. Valloggia, *MIFAO* 104, 1980, pl. XIII-XVI.

Au plan général, il est à noter que cette coupe représente une catégorie typologiquement mal documentée pour l'Ancien Empire ¹⁶. Le seul exemple, constituant un parallèle au récipient de Balat, provient d'un fragment, appartenant au P^r William K. Simpson et actuellement exposé au Museum of Fine Arts de Boston (Acc. 5.1975. Cf. pl. III a.) ¹⁷.

La provenance de cette pièce demeure malheureusement inconnue ¹⁸. Toutefois, et en dépit des petites dimensions du fragment (2,8 × 2,7 × 2,3 cm), on peut remarquer que, vis-à-vis de la coupe de Balat, la tête du singe, légèrement plus dégagée du bord plat de la coupe, possède sensiblement la même grandeur que celle de son homologue (environ 1,8 cm pour 2 cm). Quant à la largeur de bord des deux coupes, elle est identique. Il en ressort que le fragment du Museum of Fine Arts appartenait à un récipient de dimensions très proches de celui découvert à Balat.

Cette nouvelle catégorie ainsi établie semble devoir être dissociée de celle des vases thériomorphes, qui réunit une collection importante de guenons de cercopithèques étreignant leur petit ¹⁹. Le traitement du décor des deux coupes paraît plutôt se rapprocher de celui qui orne les cuillères à onguent, reproduisant des thèmes animaliers.

La faveur de cette décoration en haut relief, semble toutefois s'être principalement manifestée durant le Nouvel Empire, comme le suggèrent les séries de cuillères en forme de canard [pl. III b-c.] ²⁰ et celles dotées d'une figuration de singes [pl. IV a-b.] ²¹. Dans ce dernier groupe, on retiendra particulièrement le traitement du visage des singes, qui, une fois encore, met l'accent sur le bandeau frontal et les favoris de l'espèce. Enfin, la similitude de posture des singes, reproduite sur la coupe de Balat et la cuillère à onguent de la Collection Kofler-Truniger est évidente.

- 16. Aucun exemplaire proche ou voisin n'a été enregistré dans des recensions spécifiques, telles que celles établies par S. Glanville, *JEA* 12, 1926, p. 52-69; E. Terrace, *JARCE* 5, 1966, p. 57-63 et A. El-Khouli, *Egyptian Stone Vessels*, 1978.
- 17. Que le P^r W.K. Simpson trouve ici l'expression de ma gratitude pour son autorisation de publication et pour les renseignements qu'il m'a très aimablement communiqués dans sa lettre du 26.4.93. Qu'il me soit également permis d'associer à ces remerciements les D^{rs} Rita Freed, curator, et Peter Der Manuelian, assistant curator, au Museum of Fine Arts de Boston, pour leur assistance au musée.
- 18. Elle fut cependant déjà publiée par W.K. Simpson, in The Face of Egypt: Permanence and Change (Katonah-Dallas Exhibition Catalogue 1977), n° 66, p. 64 et 70.
- 19. Un inventaire de cette série a été établi par H.G. Fischer, qui publiera « Another Pithemorphic Vessel of the Sixth Dynasty », JARCE 30, 1993. Je remercie très vivement le

- D' H.G. Fischer, qui m'a adressé une copie de son manuscrit sous presse.
- 20. Je dois les photographies de cette pièce de la Collection Kofler-Truniger au concours cordial de M^{me} L. Brooke Bonzanigo de l'Archäologische Sammlung der Universität Zürich et de M^{me} Silvia Hertig, photographe. Qu'elles trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance. Pour d'autres exemplaires semblables de cette série, cf. Le Don du Nil (Art égyptien dans les collections suisses), 1978, n°162, p. 51 et G. Kueny, J. Yoyotte, Grenoble, Musée des Beaux-Arts. Collection égyptienne, 1979, n° 232, p. 162.
- 21. Les photographies de cette cuillère proviennent également de l'Archäologische Sammlung der Universität Zürich. Cf. H. Müller, Ägyptische Kunstwerke, Kleinfunde und Glas in der Sammlung E. und M. Kofler-Truniger, Luzern, 1964, n° A 121, p. 84-85. Un exemplaire supplémentaire de la même catégorie est conservé au Bode-Museum de Berlin, inv. 22835. Cf. Museuminsel Berlin, Ägyptisches Museum, 1991, n° 144, p. 238.

Dès lors, la longévité du thème figuré, tel qu'il apparaît attesté dès l'Ancien Empire, soulève la question de la signification d'un tel décor, volontiers représenté sur diverses catégories d'objets de toilette ²².

Il sied, toutefois, de souligner que la carence d'informations textuelles oblitère toute tentative d'explication, qui conservera ainsi un caractère aléatoire.

Néanmoins, l'abondance des représentations de quadrumanes en rapport avec des activités féminines a suscité, dans la littérature, un certain consensus qui s'accorde à soupçonner l'existence d'une connotation érotique. Celle-ci serait véhiculée par l'image d'un singe, associé à la nudité féminine, à la coiffure ou à l'allaitement ²³.

Compte tenu de l'importance du mimétisme et des signaux qui jouent un grand rôle dans le comportement quotidien des singes, il était tentant de rechercher une attitude susceptible d'expliquer le choix des Égyptiens pour illustrer ce type de situation ²⁴. En fait, hormis l'attitude de soumission de la guenon, qui précède la copulation et qui est parfois adoptée par un jeune mâle, soucieux de s'intégrer dans une colonie déjà hiérarchisée, aucune posture spécifique ne peut être mise en rapport avec les représentations figurées, qui sont, rappelons-le, celles d'un animal au repos.

Une autre direction d'investigation visait à identifier l'espèce représentée; puis, à en examiner les caractéristiques susceptibles d'apporter une information nouvelle.

Précédemment, M^{me} Jeanne Vandier d'Abbadie, sur la base d'un dossier fourni, avait mis en évidence la présence, en Égypte ancienne, de deux sortes de cercopithèques ²⁵. Les deux espèces, le *griseo-viridis Aethiops* et le *Ruber* étaient originaires de la Nubie méridionale, du Soudan et de l'Abyssinie ²⁶. La taxinomie actuelle inventorie une cinquantaine de sous-espèces de cercopithèques répandus dans toute l'Afrique ²⁷. Or,

- 22. Cf. les références réunies par G. Posener, à propos du matériel des maquilleuses, *RdE* 21, 1969, p. 150 sq. et M. Valloggia, *MIFAO* 104, 1980, p. 144.
- 23. Selon l'analyse de Ph. Derchain, SAK 2, 1975, p. 65 et n. 35. Concernant les thèmes de la mère et de l'enfant, cf. également J. Bulté, Talismans égyptiens d'heureuse maternité, 1991, p. 35-40; 80 et 99-102. À cet ouvrage, on joindra encore un vase chypriote (Cyprus Museum 1951/1-19/1), publié par G. Clerc et J. Leclant « À propos de séries de fioles égyptisantes anthropomorphes en faïence », in Studies in Honour of Vassos Karageorghis, 1992, p. 227-230.
- 24. À ce propos, cf. les études de W. Wickler, Le Mimétisme animal et végétal, 1968, p. 230-233 et D. Morris, Le Zoo humain, 1970, p. 114-116.
- 25. *RdE* 16, 1964, p. 147-177, en particulier, p. 149-150; *RdE* 17, 1965, p. 177-188 et 18, 1966, p. 143-204.
 - 26. Sur les régions d'importation des singes à

- l'époque pharaonique, cf. L. Keimer, BIFAO 55, 1956, p. 19. Ces provenances n'ont guère varié: cf. J.-M. Lernould, Classification and geographical distribution of guenons: a review, in A. Gautier-Hion, F. Bourlière, J.-P. Gautier, J. Kingdon, A Primate Radiation: Evolutionary biology of the African guenons, Cambridge, 1988, p. 58-64. Cité désormais: A Primate Radiation. Je dois cette importante référence pour l'étude des cercopithèques au D' Th. Geissmann de l'Anthropologisches Institut, Universität Zürich-Irchel, qui, dans une lettre personnelle du 11.6.93, m'a donné de nombreuses informations sur le sujet.
- 27. Des classifications du genre Cercopithecus, regroupant six super-espèces, réparties en vingt familles d'une cinquantaine de sous-espèces, ont été réunies par J. Kingdon, The Role of Visual Signals and Face Patterns in African Forest Monkeys (Guenons) of the Genus Cercopithecus in Transactions of the Zoological Society of London, 35, 1979-1980, p. 431-475; en particulier, p. 436 et J.-P. Gautier, dans A Primate Radiation, p. 199.

dans cette liste, les espèces signalées par M^{me} Vandier d'Abbadie correspondent au Cercopithecus aethiops aethiops ²⁸ et au Cercopithecus patas (Erythrocebus) ²⁹.

Les représentations figurées sur la coupe de Balat et le fragment de Boston sont certes approximatives; néanmoins, le bandeau frontal et les favoris des joues, qui se retrouvent sur la cuillère de la Collection Kofler-Truniger, désignent le groupe aethiops. Celui-ci réunit principalement, comme singes de savane, les grivets et les tantales ³⁰. En lieu et place d'une description des caractères distinctifs de ces deux espèces, que l'on retrouvera chez P. Dandelot et J. Prévost ³¹, on comparera ici les effigies sculptées aux planches qui illustrent un spécimen de tantale [pl. IV c.] ³² et de grivet [pl. IV d.] ³³.

On y retrouve, très nettement, les caractéristiques observées et reproduites dans l'albâtre, par les Égyptiens.

Il est connu, par ailleurs, que les cercopithèques figurent parmi les singes les plus élégants et les plus colorés ³⁴. De fait, cette variété de teintes du pelage est particulièrement manifeste entre le corps et le visage, avec les favoris et le bandeau frontal de l'espèce. Toutefois, il s'y ajoute une coloration de la face, qui s'étage parfois du rouge jusqu'au bleu. Cette palette de couleurs n'est d'ailleurs pas réservée aux seuls cercopithèques grivets et tantales; elle se retrouve aussi chez d'autres espèces, telles que les cynocéphales (*Papio hamadryas*) et les mandrills (*Mandrillus sphinx*) ³⁵. P. Jouventin ³⁶ et P. Grubb ³⁷, qui ont étudié le rôle de ces colorations faciales et péniennes, ont montré que celles-ci s'exaltaient notamment en période d'excitation sexuelle ³⁸. Ces colorations extraordinaires contribueraient ainsi à «la mise en valeur d'une part des mimiques de la face

- 28. Sur cette famille, cf. les études de P. Dandelot, « Note sur la classification des cercopithèques du groupe Aethiops », in Mammalia 23, 1959, p. 357-368 et P. Dandelot, J. Prévost, « Contribution à l'étude des primates d'Éthiopie », in Mammalia 36, 1972, p. 607-633; en particulier le chapitre consacré aux cercopithèques, p. 611-625.
- 29. A Primate Radiation, on se reportera à J.-M. Lernould, Classification and Geographical Distribution of Guenons: a Review, p. 59 sq. et à J. Chism-T. Rowell, The Natural History of Patas Monkeys, p. 412-438.
- 30. Cf. P. Dandelot, in Mammalia 23, 1959, p. 361-362.
 - 31. Mammalia 36, 1972, p. 617-625.
- 32. Ce dessin est extrait de l'ouvrage de J. Kingdon, *East African Mammals*, vol. I, 1971, p. 217. Cette figure ainsi que la suivante m'ont été fournies par M. L. de Roguin et elles ont été reproduites par M^{me} V. Siffert, photographe attachée à la faculté des lettres de l'université de Genève.

- 33. Cette planche provient de J.R. Napier, P.H. Napier, *A Handbook of Living Primates*, 1967, p. 101.
- 34. Cf. L. Fedigan, L.M. Fedigan, « Cercopithecus aethiops: a Review of Field Studies», dans *A Primate Radiation*, p. 395-398.
- 35. La coloration des cynocéphales avait été relevée par les Égyptiens, comme l'a récemment rappelé G. Santolini, in Mélanges A. Gutbub, 1984, p. 214-215. (Un exemple de coloration des visages de quelques cercopithèques a été récemment reproduit, en couleurs, dans le dernier Bulletin of EES, Egyptian Archaeology 3, 1993, p. 31. Cette planche provient elle-même de A Primate Radiation, J. Kingdon, p. 232).
- 36. Cf. « Les rôles des colorations du Mandrill (Mandrillus sphinx) », Zeitschrift für Tierpsychologie 39, 1975, p. 455-462.
- 37. « Distribution, Divergence and Speciation of the Drill and Mandrill », *Folia primatologica* 20, 1973, p. 161-177.
 - 38. P. Jouventin, op. cit., p. 456-457.

[...] et d'autre part, à l'acquisition d'un motif facial propre à faciliter l'isolement sexuel, comme c'est certainement le cas pour bien des multiples espèces et sous-espèces du genre Cercopithecus » ³⁹.

De tels signaux, aisément perceptibles chez des animaux familiers, ont, peut-être été ainsi associés aux artifices de la séduction, offerts par les soins de beauté et, notamment, par le maquillage. L'observation de ces phénomènes épisodiques pourrait avoir entraîné une transcription de ce thème animalier sur des objets de toilette dans une perspective homéopathique, liée, par exemple, à la fertilité élevée de l'espèce ⁴⁰.

Quant à la singulière mention du souverain de la VIe dynastie, gravée sur le bras du cercopithèque, elle ajoute sans doute une réalité à l'image qui marquerait l'origine d'un cadeau royal, manufacturé dans les ateliers memphites.

39. P. Jouventin, *ibid.*, p. 459. 40. Cf. Th. Struhsaker, « Male Tenure, Multimale Influxes, and Reproductive Success in Redtail Monkeys (Cercopithecus ascanius), dans *A Primate Radiation*, p. 350-355.

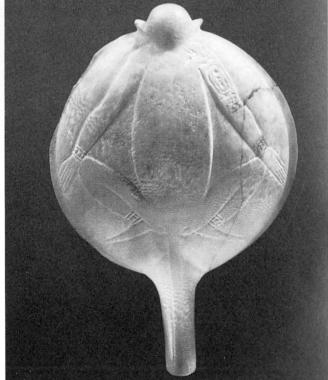


Δ Cour Nord du mastaba d'Ima-Pépi : vue sur les superstructures occidentales des tombes secondaires.

 ∇ a. Tombe d'Igit: le matériel du coffre ouest, in situ.







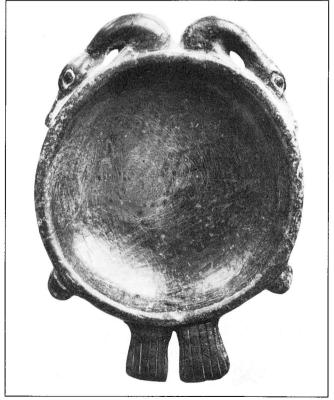
 Δ **b.** La coupe à bec (Photo J.-F. Gout).

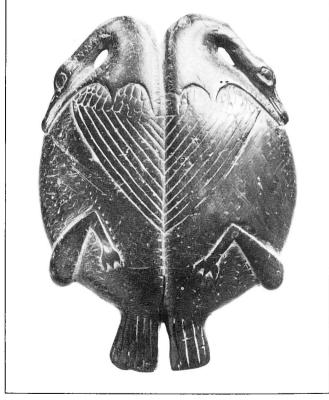
△ c. La coupe à bec.

▷ a. Fragment de coupe, collection William Kelly Simpson, New York. (*Photo, Courtesy, Museum of Fine Arts, Boston*).

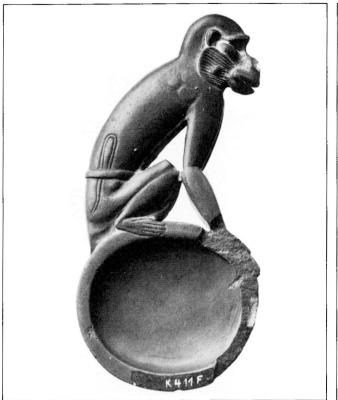


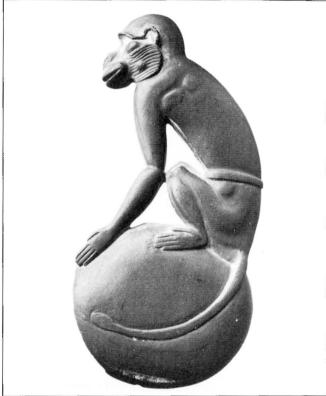
∇ b-c. Cuillère à onguent, collection E. et M. Kofler-Truniger, Lucerne. (Photos S. Hertig, Archäologisches Institut der Universität Zürich).

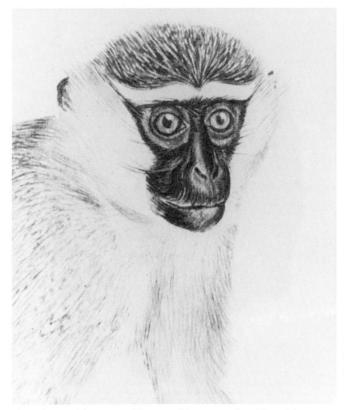


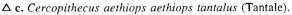


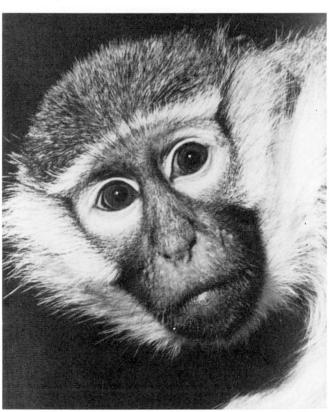
∇ a-b. Cuillère à onguent, collection E. et M. Kofler-Truniger, Lucerne. (Ph. S. Hertig, Archäologisches Institut der Universität Zürich).











△ d. Cercopithecus aethiops aethiops (Grivet).